



RAPPORT MORAL 2025 PRÉSENTÉ  
LORS DE L’ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 16 JANVIER 2026

Comme nous l’annoncions dans notre précédent rapport moral, pour notre association l’année 2025 a été marquée par une activité visible particulièrement riche.

Elle a commencé par une manifestation que nous avions déjà présentée, qui inaugure une collaboration avec l’Association Lully : une journée tenue le 11 janvier 2025 autour du volume récemment paru des *Amants magnifiques*, organisée en collaboration avec le Conservatoire Municipal Charles Munch du XI<sup>e</sup> arrondissement. Cette journée pédagogique, mais ouverte au grand public, avait pour but de rendre compte des processus éditoriaux et, à travers des ateliers, de montrer comment une édition scientifique pouvait être utilisée dans la perspective d’une interprétation historiquement informée. Conformément à l’esprit de notre association, le programme comportait une partie de conférences et une partie de pratique expérimentale incluant musique, danse et théâtre. Il reste à souhaiter que ces collaborations se poursuivent pour de nouveaux projets.

Ensuite, nous avons été présents au colloque d’hommage à Georges Forestier, qui était un de nos membres d’honneur. Ce colloque, intitulé *Georges Forestier à l’œuvre* a eu lieu en Sorbonne les 26 et 27 mars. Notre rôle, dans la galaxie du monde baroque, a particulièrement été évoqué lors de la table ronde du 27 consacrée aux pratiques historiquement informées.

Plus tard, nous avons apporté notre soutien, et contribué financièrement à une journée d’étude, également en Sorbonne, dirigée par Sabine Chaouche, Raphaëlle Legrand et Bertrand Porot, représentant le CELLF, l’IReMus et le CERHIC, *Les doubles sur les scènes parisiennes au XVIII<sup>e</sup> siècle, Formation, carrière et statut*, le 17 octobre. Par doubles, il faut entendre ce que nous appelons aujourd’hui doublures, à savoir les interprètes remplaçant les titulaires. Un des mérites de cette journée était d’envisager les diverses formes de spectacle et leurs composantes, parlé, chanté, dansé, tout en respectant leurs spécificités. De ces échanges fructueux devraient naître de nouvelles collaborations sur de nouveaux projets.

Nous avons été encore plus impliqués dans deux manifestations remarquées. La première est le colloque *Le cas Dancourt (1661-1725) : Actualités d’un professionnel du spectacle 300 ans après sa mort*, au financement duquel nous avons aussi participé. Ce colloque a eu lieu à Paris et Versailles du 4 au 6 décembre. Plusieurs de nos membres, Sylvain Cornic, Matthieu Franchin, Hubert Hazebroucq, Bertrand Porot, figuraient dans le comité d’organisation ou le comité scientifique. Notre association y retrouvait des principes essentiels de notre conception de la recherche : d’abord un caractère résolument pluridisciplinaire ; ensuite, encore une fois, l’union entre recherche théorique et démonstration pratique, avec une conférence dansée de Guillaume Jablonka sur les intermèdes des *Trois Cousins* notés dans le manuscrit Ferrère (un sujet de recherche qui nous tient à cœur depuis longtemps) et un spectacle de clôture de musique et de danses de Jean-Claude Gillier, sous la direction musicale de Matthieu Franchin.

Mais notre implication a été encore plus grande dans un autre colloque, à l’initiative duquel nous nous trouvions : *Enseigner la manière. Les traités techniques de danse (1700-1750), À l’occasion du troisième centenaire de la parution du Maître à danser de Pierre Rameau (1725)*, colloque international tenu à Paris du 11 au 13 décembre. Pour la réalisation de ce projet, Hubert Hazebroucq, qui en avait proposé l’idée, avait réussi à réunir de multiples partenaires, institution ou associations, les centres de recherche LUHCIE (Université Grenoble Alpes) et APP (Université de Rennes), la Bibliothèque musicale La Grange-Fleuret (Fondation Royaumont), le Centre National de la Danse, le CRR de Paris, Dance & History Verein, la Fédération des Professionnels en Danse Ancienne, Micadanses. Nos membres étaient présents en grande proportion dans le comité scientifique et le comité d’organisation. Nous avions décidé d’accorder à ce colloque un soutien financier exceptionnel. Là encore, la pluralité des perspectives correspondait à nos principes de recherche, tout comme le lien entre théorie et pratique, illustré notamment pour la journée du

13 décembre « Danser Pierre Rameau, des livres et des pratiques ». Cette journée, organisée de concert avec la Fédération PRO DA, comportait une riche table ronde animée par Philippe Le Moal, confident et soutien fidèle de notre association et de la recherche en danse ancienne, et une démonstration de danse qui a ébloui les spectateurs, montrant ce que pouvait produire la recherche mise en œuvre par des professionnels de haut niveau. La réussite de ce colloque, en attendant des actes qui feront certainement date, a correspondu à nos attentes : non seulement il a stimulé des collaborations internationales qui devraient relancer les recherches sur Pierre Rameau et les traités techniques de danse, mais il nous a permis de constater à quel point notre association était connue et estimée.

Enfin, dans le domaine éditorial cette fois, un dernier projet a vu son aboutissement : la parution en 2025 d'un livre d'Antoine Gheerbrant et Jean-Noël Laurenti intitulé *La Déclamation de la prose dans le théâtre de Molière, Recherche sur des pratiques oubliées*, aux éditions Classiques Garnier. Ce livre était en gestation depuis 2021. Il expose les recherches menées par les deux auteurs pour le compte du Théâtre Molière Sorbonne à des fins d'application expérimentale et pédagogique. Ces recherches ont servi notamment à la réalisation du spectacle du *Malade imaginaire* en 2022, mais comme une recherche n'est jamais terminée il développe de nouveaux prolongements. En fin de compte, bien que son sujet principal soit la déclamation de la prose, il apporte aussi de nouveaux éléments sur la déclamation du vers et sur la déclamation en général. L'ouvrage comporte une grande part de contenu théorique, mais toujours orienté vers les problèmes pratiques qui se posent aux interprètes, tout en évitant les tentations de la simplification qui caractérise les manuels : au contraire, il y est répété que les conclusions sont toujours provisoires et révisables. Ce travail a permis de nouer de nouveaux liens avec des chercheurs de disciplines connexes, notamment les spécialistes de rhétorique, ce qui laisse augurer de collaborations futures. L'ouvrage a fait l'objet d'une présentation au public dans les locaux de la librairie Classiques Garnier le 12 novembre 2025. Pour diminuer son prix de vente, notre association a participé à son financement, aux côtés du Théâtre Molière Sorbonne et de d'autres composantes de Sorbonne Université.

Faut-il le préciser ? Lors de toutes les manifestations que nous venons de passer en revue, autant que faire se peut nous avons présenté notre association et nous avons tenu une table de nos publications, avec bulletins de commande et bulletins d'adhésion. Remercions nos amies qui répondent si souvent à l'appel quand il s'agit de la tenir, en particulier Berenike Heiter. Et nos efforts ont été si efficaces que les ventes ont finalement baissé parce que, lors du colloque Rameau par exemple, les personnes présentes connaissaient déjà nos publications ou comptaient parmi nos adhérents.

Venons-en à nos projets en cours. Dans le précédent rapport, nous annoncions l'édition critique du *Dictionnaire* attribué à Noverre, par Marie-Françoise Bouchon, qui sera mise en ligne tout en faisant l'objet d'un dépôt légal avec un tirage limité d'exemplaires papier. La confection de l'ouvrage, qui figurera dans notre collection « Bibliothèque », est presque terminée et il sera envoyé à l'imprimeur dans les prochains jours.

Pendant ce temps, un nouveau projet est apparu : Marie-Thérèse Mourey, dont chacun se rappelle le rôle qu'elle a joué par le passé, tant dans nos activités scientifiques que dans l'administration de notre association, nous a confié la publication d'une traduction commentée du traité de Louis Bonin *Die neueste Art zur galanten und theatralischen Tantz-Kunst* (1712). Cette proposition, qui nous honore, permettra à la communauté scientifique d'avancer dans la connaissance des traités de danse allemands du début du XVIII<sup>e</sup> siècle, sur lesquels nous avions mené un programme de recherche. C'est aussi pour nous une incitation à relancer la publication des résultats de ce programme ; car, même s'ils ont d'ores et déjà irrigué beaucoup d'autres travaux et si, dans la pratique, beaucoup de spectacles et de cours de danse en bénéficient, il est temps qu'une mise au net en bonne et due forme en soit réalisée.

Rappelons enfin que nous avons un autre projet de publication en cours : le recueil d'études consacré au *Ludus pastoralis*, sous la direction de Nathalie Berton-Blivet et Guillaume Jablonka, issu de la rencontre de recherche du 30 novembre 2023 au Centre National de la Danse. Dans l'échéancier que nous avons établi, il devrait prendre place après la publication du traité de Bonin.

Nous avions d'autres projets en cours. Comme nous l'avons dit l'an passé, nous souhaitons susciter une entreprise d'écriture de parties d'orchestre pour les musiques de danses dont on n'a que le dessus ou

le dessus et la basse. Mais ce travail doit être couplé avec un autre : repérer la présence de ces musiques dans les recueils imprimés ou manuscrits, en complétant les indications fournies par le catalogue *La Belle Dance*, et déterminer aussi, selon les pièces et les dates, s'il convient de les arranger à quatre ou à cinq parties. Ce pourrait être un travail de recherche intéressant pour des apprentis chercheurs.

Un autre projet était l'édition d'un recueil d'études issues de notre colloque de 2009 *Le corps dans la mise en spectacle des œuvres des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles : Maintien, mouvement et geste des comédiens, chanteurs et danseurs*. Cette publication a été beaucoup retardée par des raisons diverses. Un certain nombre de contributions, à l'époque, étaient novatrices et méritaient d'être publiées. Mais depuis 2009 les recherches se sont poursuivies et ce projet a perdu de son actualité. Il paraît donc plus sage d'y renoncer.

Enfin, pour rendre compte des activités et du rayonnement de notre association, il reste à dire ce que nous rappelons chaque année. D'abord, mentionner notre présence à travers celle de nos membres dans les colloques et rencontres diverses. Citons par exemple les participations de Christine Bayle et de Françoise Dartois-Lapeyre aux *Entretiens sur la Musique Ancienne en Sorbonne 2025*, intitulés *Musiques et danse – performance, création et historicité*, deux journées dont le sujet convergeait évidemment avec nos préoccupations. Nos contributions à la recherche nourrissent également les activités d'enseignement et la formation des jeunes artistes. À cet égard, nous devons rendre hommage à l'investissement de nos membres dans la Fédération PRO DA. Par ailleurs, la diffusion observable de la pratique du violon français, avec tenue basse et archet tenu à la française, n'aurait pas été possible sans les expérimentations lancées à l'occasion du programme *École des Femmes*, puis avec la constitution du Théâtre Molière Sorbonne, et qui, propagées par le bouche à oreille et aussi par des démonstrations et des articles suscités par nous, ont convergé avec l'action du CMBV dans ce sens.

Ensuite, notre site, toujours alimenté et organisé avec rigueur par Pierre Chaumont, et qui prendra plus d'importance encore quand seront mis en ligne l'édition du *Dictionnaire* de Noverre et la traduction de Louis Bonin. Enfin, la liste de nouvelles électroniques que Laura Naudeix tient toujours fidèlement même en dépit des charges de travail auxquelles elle est confrontée par ailleurs. Redisons que des personnes qui en bénéficient, tant celles qui nous confient des annonces que celles qui les reçoivent, nous pouvons attendre légitimement qu'elles adhèrent à notre association quand elles ne l'ont pas fait.

C'est précisément le moment de lancer un appel à adhésions. Comme le montre le présent rapport, la vitalité de notre association, sa capacité d'invention et d'organisation, son audience aussi, sont particulièrement visibles. Dans la conjoncture actuelle de restrictions, de disparitions et de recompositions, où les institutions, compagnies et structures du monde « baroque » apparaissent aussi mortelles que les civilisations, nous assurons finalement une permanence. Toujours soucieux d'esprit critique et de rigueur, mais toujours constructifs, nous poursuivons modestement notre travail. On ne dira jamais assez que beaucoup de pratiques et de réalisations dans le domaine de l'interprétation historiquement informée, tant en matière de théâtre, de musique ou de danse, ne se seraient pas développées, du moins en France, sans notre action. Les jeunes artistes et les jeunes chercheurs, en particulier, bénéficient des nouvelles perspectives que nous avons contribué à ouvrir. Or le nombre de nos adhérents reste en dessous de notre audience réelle, alors que les bonnes volontés sont nécessaires pour faire fonctionner une association, surtout une association qui développe tant d'initiatives diverses. Rappelons, comme chaque année, que pour les personnes imposables en France, les cotisations et dons sont compensés par un crédit d'impôt à 66 % des sommes versées, et que nous avons veillé à ce que pour les autres, étudiants et membres de l'étranger, notre montant de cotisation soit très attractif. Rappelons aussi que nous ne recevons aucune subvention des pouvoirs publics alors que, comme on l'a vu, nous accordons des contributions financières à diverses initiatives de recherche. C'est donc le vœu qui reste à formuler pour clore ce tableau d'une année fructueuse : que le nombre de nos adhérents réponde à notre rayonnement pour de nouvelles réalisations.